

Lingettes

Écrit par Admin

Jeudi, 14 Décembre 2017 14:47 -



SAVEZ-VOUS CE QUE REPRÉSENTE CETTE PHOTO ?

C'est un panier dégrilleur **encombré de lingettes**.

Ce bouchon ne permet plus d'évacuer les eaux usées.



Les lingettes et protections intimes jetées depuis les toilettes bouchent vos canalisations et empêchent les réseaux d'assainissement de fonctionner.

Les conséquences pour notre station d'épuration sont désastreuses !

Toutes les lingettes, même labellisées « biodégradables » ou « jetables dans les WC », ne sont pas appropriées à un rejet dans le réseau d'assainissement.

Il ne **faut plus** jeter les lingettes dans les toilettes, mais aussi tout objet qui ne se dégrade pas rapidement (serviettes hygiéniques, tampons, tissus, etc.). Ceux-ci sont à éliminer avec les ordures ménagères. Les médicaments sont à rapporter en pharmacie. Les graisses et huiles de tous types, et tous les produits dangereux (peintures, solvants, engrais, acides...) sont à porter en déchetterie.

Le non-respect de ces consignes entraîne des frais importants qui se répercutent sur votre facture d'assainissement.

Pour éviter cela,
Faites le **bon geste** et
protégez l'environnement.

**Jetiez vos lingettes
avec vos ordures
ménagères**



Ne
p
l
ling
dan

Lingettes

Écrit par Admin
Jeudi, 14 Décembre 2017 14:47 -
